



Est-ce le bon pays pour divorcer?

Par **isabL**, le **01/11/2008** à **17:14**

française mariée à un russe, je vais retourner en russie pour nous accorder une dernière chance.
Mais, je crains qu'une fois la-bas, et si je n'ai plus la nationalité française, je me retrouve dans l'incapacité de divorcer si je le souhaite.
les lois dans ce domaine diffèrent-elles sévèrement de celles de la France?

Par **citoyenalpha**, le **04/11/2008** à **17:57**

Bonjour
Vous pouvez conserver la nationalité française. Nul ne peut vous obliger à vous déchoir de la nationalité française. Vous aurez tout simplement 2 passeports 2 pièces d'identité... Mais vous devez déjà le savoir puisque vous êtes marié avec un russe et que vous vivez en France pour l'instant.
Et vous pouvez divorcer en Russie.
En cas d'incompatibilité vous pourrez revenir en France.
Restant à votre disposition